



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

2026-2027



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

Joueur Page 3

**Entraîneur/Educateur/
Dirigeant/Personnel médical Page 12**

**Spectateur
licencié Page 20**



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

JOUEUR

2026-2027



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 2

Anéantissement d'une occasion
de but

**2 MATCHS DE
SUSPENSION**

i

Joueur ayant annihilé de manière irrégulière une occasion de but sans porter atteinte à l'intégrité physique de l'adversaire.

Article 3

Faute grossière

**3 MATCHS DE
SUSPENSION**

i

Violation des lois du jeu commise par un joueur en raison de son imprudence et/ou de son excès d'engagement pouvant entraîner la mise en danger de l'intégrité physique de l'adversaire.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 4

Comportement excessif / déplacé

Pendant la rencontre

**1 MATCH DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

**2 MATCHS DE
SUSPENSION**



Propos, geste et/ou attitude dépassant la mesure et/ou hors contexte.

Article 5

Comportement blessant

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**2 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**1 MATCH DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**3 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**2 MATCHS DE
SUSPENSION**



Propos, geste et/ou attitude susceptible d'offenser une personne.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 6

Comportement grossier / injurieux

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**4 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**3 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**5 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MATCHS DE
SUSPENSION**

i

Est grossier, tout propos, geste et/ou attitude contraire à la bienséance visant une personne et/ou sa fonction.

Est injurieux, tout propos, geste et/ou attitude qui atteint d'une manière grave une personne et/ou sa fonction.

Article 7

Comportement obscène

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**4 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**3 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**5 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MATCHS DE
SUSPENSION**

i

Propos, geste et/ou attitude qui heurte la décence, la pudeur ou le bon goût, notamment par des représentations d'ordre sexuel.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 8

Comportement intimidant / menaçant

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**10 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**15 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**6 MATCHS DE
SUSPENSION**

i Est intimidant, tout propos, geste et/ou attitude susceptible d'inspirer de la peur ou de la crainte.

Est menaçant, tout propos, geste et/ou attitude exprimant l'idée de porter préjudice à l'intégrité physique d'une personne.

Article 9

Comportement discriminatoire

**10 MATCHS DE
SUSPENSION**

i Propos, geste et/ou attitude visant une personne en raison notamment de son origine ethnique, sa nationalité, sa situation géographique, sa langue, ses convictions politiques ou religieuses, sa situation sociale, son apparence physique, son orientation sexuelle, son sexe ou son handicap.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 10 Bousculade volontaire

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**15 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**5 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**30 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**7 MATCHS DE
SUSPENSION**

Article 11 Tentative de brutalité / tentative de coup

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**15 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**6 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**3 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**8 MATCHS DE
SUSPENSION**

i Fait d'entrer en contact physique avec une personne en effectuant une poussée susceptible de la faire reculer ou tomber.

i Action par laquelle une personne essaie, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité physique d'une personne sans y parvenir.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 12 Crachat

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**15 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**6 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**3 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**8 MATCHS DE
SUSPENSION**

i

Expectoration volontaire susceptible d'atteindre une personne ou en direction de celle-ci. Le fait d'atteindre cette dernière constitue une circonstance aggravante, dont il devra être tenu compte dans la détermination du quantum de la sanction, et encore davantage lorsque le crachat l'atteint au visage.

Article 13.1 Acte de brutalité / coup

(Sans blessure, ou blessure uniquement constatée par un arbitre.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**5 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'1
POINT**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MATCHS DE
SUSPENSION**
(minimum)

Hors rencontre

Victime : Officiel

**7 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'1
POINT**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**10 MATCHS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, n'occasionnant aucune blessure ou occasionnant une blessure uniquement constatée par un arbitre. Cette infraction est considérée comme commise dans l'action de jeu dès lors que le joueur était en capacité de jouer le ballon au moment des faits.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 13.2

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**8 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'2
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**5 MATCHS DE
SUSPENSION**

**8 MATCHS DE
SUSPENSION**
(action de jeu) (hors action de jeu)

Hors rencontre

Victime : Officiel

**12 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'2
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**12 MATCHS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical

Article 13.3

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**16 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'3
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**9 MATCHS DE
SUSPENSION**

**1 AN DE
SUSPENSION**
(action de jeu) (hors action de jeu)

Hors rencontre

Victime : Officiel

**20 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'3
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**2 ANS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours

BARÈME DISCIPLINAIRE

#LeJeu
L'avant
L'enjeu

Article 13.4

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**RADIATION / RETRAIT D'7
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Educateur /
Dirigeant / Public

**15 MATCHS DE
SUSPENSION 3 ANS DE
SUSPENSION**
(action de jeu) (hors action de jeu)

Hors rencontre

Victime : Officiel

**RADIATION / RETRAIT D'7
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Educateur /
Dirigeant / Public

**5 ANS DE
SUSPENSION**



Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

**ENTRAÎNEUR/EDUCATEUR/
DIRIGEANT/PERSONNEL MÉDICAL**

2026-2027



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 4

Comportement excessif / déplacé

Pendant la rencontre

**2 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

**3 MATCHS DE
SUSPENSION**



Propos, geste et/ou attitude dépassant la mesure et/ou hors contexte.

Article 5

Comportement blessant

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**3 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**2 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**4 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**3 MATCHS DE
SUSPENSION**



Propos, geste et/ou attitude susceptible d'offenser une personne.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 6

Comportement grossier / injurieux

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**8 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**12 MATCHS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**8 MATCHS DE
SUSPENSION**

i

Est grossier, tout propos, geste et/ou attitude contraire à la bienséance visant une personne et/ou sa fonction.

Est injurieux, tout propos, geste et/ou attitude qui atteint d'une manière grave une personne et/ou sa fonction.

Article 7

Comportement obscène

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**3 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**10 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**4 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**3 MOIS DE
SUSPENSION**

i

Propos, geste et/ou attitude qui heurte la décence, la pudeur ou le bon goût, notamment par des représentations d'ordre sexuel.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 8

Comportement intimidant / menaçant

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**7 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**14 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**9 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**5 MOIS DE
SUSPENSION**

i Est intimidant, tout propos, geste et/ou attitude susceptible d'inspirer de la peur ou de la crainte.

Est menaçant, tout propos, geste et/ou attitude exprimant l'idée de porter préjudice à l'intégrité physique d'une personne.

Article 9

Comportement discriminatoire

**5 MOIS DE
SUSPENSION**

i

Propos, geste et/ou attitude visant une personne en raison notamment de son origine ethnique, sa nationalité, sa situation géographique, sa langue, ses convictions politiques ou religieuses, sa situation sociale, son apparence physique, son orientation sexuelle, son sexe ou son handicap.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 10 Bousculade volontaire

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**20 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**12 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**3 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MOIS DE
SUSPENSION**

Article 11 Tentative de brutalité / tentative de coup

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**22 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MOIS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**44 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**6 MOIS DE
SUSPENSION**

i Fait d'entrer en contact physique avec une personne en effectuant une poussée susceptible de la faire reculer ou tomber.

i Action par laquelle une personne essaie, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité physique d'une personne sans y parvenir.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 12 Crachat

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**22 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MOIS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**44 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**6 MOIS DE
SUSPENSION**

i

Expectoration volontaire susceptible d'atteindre une personne ou en direction de celle-ci. Le fait d'atteindre cette dernière constitue une circonstance aggravante, dont il devra être tenu compte dans la détermination du quantum de la sanction, et encore davantage lorsque le crachat l'atteint au visage.

Article 13.1 Acte de brutalité / coup

(Sans blessure, ou blessure uniquement constatée par un arbitre.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**7 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'2
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**6 MOIS DE
SUSPENSION**
(minimum)

Hors rencontre

Victime : Officiel

**9 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'2
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**1 AN DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, n'occasionnant aucune blessure ou occasionnant une blessure uniquement constatée par un arbitre.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 13.2

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**10 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'3
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**9 MOIS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**14 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'3
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**18 MOIS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical

Article 13.3

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**18 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'5
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**2 ANS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**22 ANS DE
SUSPENSION / RETRAIT D'5
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 ANS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours

BARÈME DISCIPLINAIRE

#LeJeu
L'avant
L'enjeu

Article 13.4

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**RADIATION / RETRAIT D'7
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Educateur /
Dirigeant / Public

**5 ANS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**RADIATION / RETRAIT D'7
POINTS**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Educateur /
Dirigeant / Public

**7 ANS DE
SUSPENSION**



Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

SPECTATEUR LICENCIÉ

2026-2027



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 4

Comportement excessif / déplacé

Pendant la rencontre

**1 MOIS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

**1 MOIS DE
SUSPENSION**



Propos, geste et/ou attitude dépassant la mesure et/ou hors contexte.

Article 5

Comportement blessant

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**2 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**1 MOIS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**3 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**2 MOIS DE
SUSPENSION**



Propos, geste et/ou attitude susceptible d'offenser une personne.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 6

Comportement grossier / injurieux

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**4 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**3 MOIS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**5 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MOIS DE
SUSPENSION**

i

Est grossier, tout propos, geste et/ou attitude contraire à la bienséance visant une personne et/ou sa fonction.

Est injurieux, tout propos, geste et/ou attitude qui atteint d'une manière grave une personne et/ou sa fonction.

Article 7

Comportement obscène

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**6 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**5 MATCHS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**7 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**6 MOIS DE
SUSPENSION**

i

Propos, geste et/ou attitude qui heurte la décence, la pudeur ou le bon goût, notamment par des représentations d'ordre sexuel.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 8

Comportement intimidant / menaçant

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**9 MOIS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 MOIS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**1 AN DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**5 MOIS DE
SUSPENSION**

i Est intimidant, tout propos, geste et/ou attitude susceptible d'inspirer de la peur ou de la crainte.

Est menaçant, tout propos, geste et/ou attitude exprimant l'idée de porter préjudice à l'intégrité physique d'une personne.

Article 9

Comportement discriminatoire

**1 AN DE
SUSPENSION**

i Propos, geste et/ou attitude visant une personne en raison notamment de son origine ethnique, sa nationalité, sa situation géographique, sa langue, ses convictions politiques ou religieuses, sa situation sociale, son apparence physique, son orientation sexuelle, son sexe ou son handicap.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 10 Bousculade volontaire

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**3 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**1 AN DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**5 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**2 ANS DE
SUSPENSION**

i

Fait d'entrer en contact physique avec une personne en effectuant une poussée susceptible de la faire reculer ou tomber.

Article 11 Tentative de brutalité / tentative de coup

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**5 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**2 ANS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**7 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**3 ANS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne essaie, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité physique d'une personne sans y parvenir.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 12 Crachat

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**5 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**3 ANS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**7 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**4 ANS DE
SUSPENSION**

i

Expectoration volontaire susceptible d'atteindre une personne ou en direction de celle-ci. Le fait d'atteindre cette dernière constitue une circonstance aggravante, dont il devra être tenu compte dans la détermination du quantum de la sanction, et encore davantage lorsque le crachat l'atteint au visage.

Article 13.1 Acte de brutalité / coup

(Sans blessure, ou blessure uniquement constatée par un arbitre.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**12 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**5 ANS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**15 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**7 ANS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, n'occasionnant aucune blessure ou occasionnant une blessure uniquement constatée par un arbitre.



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 13.2

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**15 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**8 ANS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**20 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**10 ANS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical

Article 13.3

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

**25 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**10 ANS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

**30 ANS DE
SUSPENSION**

Victime : Joueur /
Entraîneur / Éducateur /
Dirigeant / Public

**12 ANS DE
SUSPENSION**

i

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours



#LeJeu
L'avant
L'enjeu

BARÈME DISCIPLINAIRE

Article 13.4

Acte de brutalité / coup

(Avec blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours.)

Pendant la rencontre

Victime : Officiel

RADIATION

Victime : Joueur /
Entraîneur / Educateur /
Dirigeant / Public

**12 ANS DE
SUSPENSION**

Hors rencontre

Victime : Officiel

RADIATION

Victime : Joueur /
Entraîneur / Educateur /
Dirigeant / Public

**14 ANS DE
SUSPENSION**



Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre personne, occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours

#LeJeu
L'avant
Enjeu



2026-2027